

MRC des Collines-de-l'Outaouais :

Jean Perras, préfet
Robert Bussière,
maire de La Pêche
Steve Harris,
maire de Cantley
Edward J. Mc Cann,
maire de Pontiac
Jean Lafrenière,
maire de Val-des-Monts
Armand Renaud,
maire de l'Ange-Gardien

MRC de Papineau :

Paulette Lalande, préfet
Normand Vachon,
maire de Mayo

MRC du Pontiac :

Michael McCrank, préfet
Raymond Durocher,
maire de Fort-Coulonge

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :

Pierre Rondeau, préfet

Ville de Gatineau :

Marc Bureau, maire
Aurèle Desjardins, conseiller
Jocelyne Houle, conseillère
Claude Millette, conseiller

Ville de Maniwaki :

Robert Coulombe, maire

**Protection de l'environnement,
Aménagement du territoire et Transport**

Poste vacant

Développement social et Santé

Guy Morissette,
Président directeur général, ASSSO

Développement économique et Emploi :

Michel Allard,
Président, CRPMTO

Culture, Loisir, Sport :

Lise Waters,
Présidente, URLSO

**Éducation supérieure, Recherche et
Science :**

Marlène Thonnard,
Présidente, UQO

Éducation primaire et secondaire :

Julien Croteau,
Représentant, CCSO

Représentant(e) des citoyens :

Sylvie Daigle

**Politique de soutien au Plan d'action régional de protection
des lacs et cours d'eau de l'Outaouais :**

Appel de projets 2009

Gatineau, le 16 mars 2009 – La Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a procédé à l'adoption du *Plan d'action régional de protection des lacs et cours d'eau de l'Outaouais* et a annoncé ce matin le lancement d'une politique de soutien à sa mise en œuvre qui prévoit un budget de 240 000 \$ dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) pour les trois prochaines années.

La présidente de la CRÉO, Mme Paulette Lalande, en a fait l'annonce en compagnie du député du comté de Chapleau, M. Marc Carrière, et de la présidente de la Commission régionale Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transport, Mme Jocelyne Houle.

*« La CRÉO s'est engagée à assumer le leadership nécessaire, sous la bannière de **Bleu Outaouais**, afin de favoriser une meilleure cohésion des actions et la synergie entre les principaux partenaires et intervenants de la région. Nous avons notamment lancé le Guide pour la protection des lacs et cours d'eau en septembre 2008 et organisé un Forum régional ayant réuni plus de 120 participants le 21 novembre dernier afin de bonifier le plan d'action régional de protection des lacs et cours d'eau. Aujourd'hui, nous sommes heureux de lancer notre politique de soutien aux initiatives du milieu qui visent la protection des lacs et cours d'eau de la région et ce, afin de soutenir la mise en œuvre du plan d'action, qui est l'affaire de tous »,* a mentionné Mme Paulette Lalande, présidente de la CRÉO.

*« Nous supportons grandement les démarches entreprises autour du concept régional **Bleu Outaouais**. Ces initiatives régionales sont complémentaires aux démarches du gouvernement du Québec. Je suis persuadé que seule une action commune et concertée, qui interpelle les citoyennes et les citoyens de notre région, nous permettra de réussir à sauvegarder et mettre en valeur cette précieuse ressource »,* a précisé M. Marc Carrière, député du comté de Chapleau.

Les projets soumis devront s'inscrire dans le plan d'action régional et se situer à l'intérieur des champs d'intervention suivants:

- **Aménagement du territoire**, notamment, les outils de caractérisation et de capacité de support des plans d'eau ;
- **Promotion régionale des bonnes pratiques et sensibilisation des citoyens et citoyennes**, notamment, les outils de promotion, d'information et de sensibilisation aux citoyens et citoyennes ;
- **Activités éducatives, consultatives ou de mobilisation régionale**, notamment les Forums, colloques, séminaires et formations.

... Suite page 2 /

«Nous visons à financer des projets résultant de la concertation des partenaires du milieu et supportés par les intervenants concernés. La réalisation de ces projets doit entraîner des retombées positives et mesurables sur un territoire de bassin versant, de MRC ou de municipalité de la région et doit permettre notamment l'acquisition de connaissances, la conception d'outils d'intervention et le transfert d'expertise dans les territoires », a ajouté Mme Jocelyne Houle, présidente de la Commission régionale Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transport.

Les organismes intéressés pourront déposer leur proposition de projet auprès de la CRÉO lors d'un des deux appels de projets prévus en 2009, soit le mercredi 22 avril 2009 et le mercredi 16 septembre 2009. Le plan d'action régional et les modalités entourant le dépôt des demandes d'aide financière sont disponibles en ligne au www.cre-o.qc.ca ou auprès de la CRÉO au (819) 663-2480 (poste 233).

Rappelons que la CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle est mandatée pour favoriser la concertation des partenaires au sein de la région, établir une planification stratégique régionale de développement pour la région de l'Outaouais sur un horizon de 5 ans, émettre des avis au gouvernement sur le développement de la région et conclure avec ce dernier des ententes pour l'exercice des pouvoirs et responsabilités qui lui sont dévolus.

Sources : Paulette Lalande
Présidente - CRÉO
(819) 663-2480 (poste 221)

Pierre Boucher
Agent de communication - CRÉO
(819) 663-2480 (poste 227)